

Préface

La notion d'innovation connaît depuis les années 2000 un regain de notoriété et fait l'objet de nombreux usages dans différents univers politiques, médiatiques, scientifiques et du développement. Elle fait partie de ces mots à la mode qui entrent dans la grande valise des termes à la fois familiers et intrigants qui irriguent les univers de pensée et d'action de l'entreprise, de l'association, de la collectivité, du service public, de l'expert comme du profane. Elle a la faveur des politiques publiques nationales comme européennes qui lui attribuent des dispositifs et/ou qui en font un levier de leur mise en œuvre. Cette notion d'innovation est souvent accompagnée de qualificatifs : entrepreneuriale, technologique, organisationnelle, sociale, territoriale. La variété des qualificatifs témoigne de la diversité de ses univers d'application et de ses origines théoriques. Le concept a été appréhendé d'abord par la science économique au début du XX^e siècle à travers les travaux de Shumpeter, puis investi davantage par les sciences sociales à partir des années 1980 en interrogeant davantage la finalité de l'innovation. Il donne lieu aujourd'hui à des controverses quant à l'analyse des dimensions et du rôle de l'innovation. Tantôt réduite à sa dimension technologique, tantôt considérée comme l'apanage des territoires métropolitains, l'innovation fait débat : elle nous oblige à un devoir d'éclaircissement et de compréhension de ses enjeux, particulièrement lorsqu'elle est convoquée comme un levier, un fondement de l'action de développement local.

Une définition retient notre attention, celle de M.-J. Bouchard¹ qui considère l'innovation comme « *toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore, tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou résoudre un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés* ».

Au-delà des effets de mode, s'il est bien un concept qui fait sens pour appréhender les processus de développement local aujourd'hui, c'est celui d'innovation qui constitue de mon point de vue un fil rouge de l'analyse des processus de développement local. L'intérêt majeur de cet ouvrage est d'apporter un éclairage précieux et original sur le lien entre innovation sociale et développement des territoires. Depuis les premières expériences apparues en France à la fin des années 1960 d'abord dans les territoires ruraux, puis dans les territoires urbains souvent confrontés à des phénomènes de crise jusqu'aux expériences contemporaines, une des caractéristiques majeures de

1. Marie-Jacques Bouchard, *L'économie sociale vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, PUQ, 2011.

la mobilisation des sociétés locales pour améliorer leurs conditions de vie a reposé sur la construction/expérimentation de solutions innovantes pour répondre à leurs besoins ou envies. Les presque 50 ans d'histoire du développement local en France comme ailleurs dans le monde sont un formidable laboratoire d'analyse de l'innovation conduite par des habitants/acteurs des territoires de proximité. Comment ne pas être saisie par l'incroyable capacité des sociétés locales dans leur modestie et leur diversité à construire, inventer, créer des solutions simples comme ambitieuses, pour répondre à leurs besoins vitaux comme à ceux plus secondaires dans différents domaines, allant de l'alimentation, au logement, à la culture, aux loisirs, à l'environnement ? Quiconque pourrait penser que l'observateur, le praticien, l'accompagnateur de projet peuvent se lasser par le suivi des démarches de développement local et finir par trouver les faits routiniers : bien au contraire, les projets sans cesse renouvelés, la diversité des initiatives témoignent de cette capacité incessante des sociétés locales à renouveler et à réinterroger la fabrique du développement local. D'une certaine manière, on peut affirmer que les expériences de développement local constituent le terreau d'une innovation discrète : peu théorisées à leurs origines, ces formes d'innovation paraissaient ordinaires parce qu'inscrites dans la vie quotidienne des sociétés locales. Elles étaient aussi souvent appréhendées avec circonspection par les institutions ou par une partie des acteurs locaux qui ne voyaient là qu'un bricolage sans lendemain, empreint de douces utopies. La force des changements auxquels elles ont contribué tant en matière de qualité de vie des populations que de renouvellement des activités locales, voire de l'attractivité globale des territoires qui les portaient, a progressivement interpellé décideurs, chercheurs et professionnels du développement. Ainsi cette capacité innovante des sociétés locales, base du développement local, est devenue au fil du temps un vivier inspirant des politiques publiques locales, nationales et européennes, qui s'intéressent de plus en plus à ces innovations en actes et qui cherchent à les impulser, à les promouvoir, à en faire les cadres de leurs politiques publiques au risque de les instrumentaliser ou de les banaliser.

La diversité des formes d'innovation dans la multiplicité des expériences de développement local est un fait avéré et une condition même à l'existence et au renouvellement de ces expériences. À travers cette diversité, il importe d'identifier quelques caractéristiques communes aux processus d'innovation dans le développement local. Nous en identifions *cinq* qui nous semblent être constitutives d'une définition minimale de l'innovation dans le développement local.

La *première* renvoie au contexte spatial et temporel : l'innovation est toujours située dans un temps et dans un espace particuliers qui constituent un cadre de contraintes et d'opportunités dans lequel évoluent les sociétés locales et

dont elles se saisissent à un moment donné pour réinterroger leurs pratiques, leur être au monde. Ce contexte et la manière dont il est vécu, ressenti par les populations (en termes de manques, d'envie) constituent souvent le déclencheur du processus d'innovation en introduisant une rupture par rapport à un ordre établi.

La *deuxième* a trait à la dimension collective, coopérative de l'innovation : l'innovation ne se décrète pas, ne s'impose pas, elle se coconstruit et plus tard se gère à travers la rencontre entre des acteurs, habitants, usagers, gestionnaires des territoires qu'ils soient permanents ou temporaires. Parfois peu nombreux en phase d'émergence de l'innovation, les acteurs visionnaires ou pilotes construisent une capacité d'action autour de collectifs qui permettent discussion, appropriation et diffusion de l'innovation.

La *troisième*, souvent imbriquée à la précédente, est liée à la mobilisation de savoirs : l'innovation est affaire d'enchaînements de connaissances, de compétences et, dans le cas du développement local, les connaissances mobilisées ou construites sont celles des acteurs/habitants de plus en plus impliqués dans la fabrique de projets innovants et celles plus expertes des acteurs qui accompagnent les processus de changement local. Ni pilotes, ni gestionnaires des innovations sociales territoriales, ces acteurs, professionnels du développement, en sont des accompagnateurs et révélateurs majeurs en contribuant au recul critique nécessaire pour aider les projets, en mobilisant les connaissances nécessaires et adaptées, en facilitant les rencontres et les débats, en structurant et promouvant les démarches.

La *quatrième* concerne le caractère transversal multidimensionnel de l'innovation : dans les expériences de développement local, l'innovation prend un caractère global, elle chaîne souvent dimension économique, dimension sociale, dimension environnementale : elle englobe volet technique et volet organisationnel, elle croise différents secteurs d'activité et mobilise les ressources à différentes échelles.

La *cinquième* porte sur le sens, la finalité de l'innovation : l'innovation n'est pas désincarnée, elle est motivée, elle sert la société locale dans l'amélioration de son bien vivre. Elle témoigne d'une aptitude des sociétés locales à la maîtrise et à la conduite du changement dans une perspective de renforcement de ses capacités d'action et donc de ses choix de développement.

Ces *cinq dimensions* caractéristiques du processus d'innovation dans le développement local montrent son caractère complexe et questionnent souvent quant aux conditions de leur mise en mouvement, de leur coexistence et de leur renouvellement. Par chance sans doute, aucune recette, aucun paquet technologique n'existe aujourd'hui pour générer ou garantir leur déploiement tant les principes dont ils émanent relèvent de dimensions immatérielles,

subjectives, spécifiques à un contexte social, spatial. Cependant, certains ressorts ou leviers, questionnés dans le présent ouvrage, semblent jouer un rôle déterminant dans l'émergence et la consolidation de l'innovation sociale dans les territoires. S'il ne s'agit pas ici de se lancer dans un travail d'analyse exhaustive de ces conditions ou de « ces ambiances » favorables à l'expression de l'innovation, nous souhaiterions mettre en avant quelques enjeux potentiellement accompagnateurs ou facilitateurs.

On l'a vu l'innovation sociale dans les territoires est un processus transversal, résultat de confrontations de points de vue, d'engagements. Dès lors un enjeu majeur repose dans la capacité à créer dans les territoires le débat et la vie des idées, le dialogue, la rencontre entre acteurs d'ici et d'ailleurs, pour bousculer les regards, les approches, générer de l'ouverture, de la contradiction autour de ce qui fait ressource et bien vivre pour tous. Dans une société souvent cloisonnée, faite d'individus et de petits collectifs, un autre enjeu réside dans la capacité à construire du faire ensemble, un pacte de confiance entre habitants/gestionnaires/usagers des territoires qui constitue un terreau favorable à la mise en mouvement de l'innovation.

Qu'il s'agisse de construction de collectifs ou d'animation du débat d'idées territorial propices à l'émergence de l'innovation, nous souhaiterions terminer notre propos en rappelant le rôle déterminant, mais parfois oublié, des réseaux du développement local et de la formation, par ailleurs auteurs de cet ouvrage. Depuis les années 1970, les acteurs du développement local qu'ils soient issus de territoires ruraux ou urbains, ont compris que le devenir de leurs projets, aussi agiles soient-ils, n'avaient de sens et de garantie de renouvellement qu'à la condition de sortir de leurs territoires, en allant à la rencontre des autres, proches ou lointains, en partageant leurs expériences, en se formant, en créant des formations adaptées à leurs besoins, à leurs pratiques. Cap Rural et le Ciedel font partie de ces acteurs passeurs de liens, acteurs d'une mise en perspective des objets, des méthodes et des finalités du développement local. À travers cet ouvrage, ils prouvent une nouvelle fois leur expertise en la matière et nous invitent à un regard réflexif et prospectif sur les sentiers de l'innovation sociale territoriale. La démarche mise en œuvre et les éléments d'analyse apporteront, à n'en pas douter, des bases de réflexion utiles aux acteurs des territoires, aux professionnels du développement et aux chercheurs engagés dans l'observation des dynamiques territoriales.

*Laurence Barthe,
Maître de conférences en géographie aménagement
Équipe de recherche : LISST- Dynamiques Rurales
Université Toulouse Jean Jaurès*